

Santé

Santé

QUEL BILAN DE SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Depuis 2018, Saint-Flour Communauté participe à un Contrat Local de Santé à l'échelle du bassin de santé de l'Est Cantal, défini par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. L'année dernière, une évaluation de ce 1^{er}

Contrat et un diagnostic « sanitaire » du territoire ont été réalisés. Les résultats, dont un extrait vous est présenté, bousculent notre perception de la santé dans l'arrondissement et font émerger les actions prioritaires à mener.



SOINS VISUELS : UNE ORTHOPTISTE À SAINT-FLOUR

Notre territoire ne compte pas d'ophtalmologue et un rendez-vous auprès des professionnels les plus proches peut demander un délai de plusieurs mois. Pour pallier ce manque, il vous est possible de consulter un orthoptiste.

Carine Lacroix-Chastang est établie au Pôle territorial de santé, à Saint-Flour, c'est la seule orthoptiste de l'arrondissement.

« Un ophtalmologue est un médecin spécialisé qui prend en charge toutes les pathologies oculaires ; l'orthoptiste fait du dépistage pour les enfants (dès 9 mois), du dépistage pour la rétinopathie diabétique, de la rééducation (fatigue visuelle, céphalées, AVC, DMLA, problèmes d'apprentissage), contrôle la vue et préconise une correction visuelle », nous explique-t-elle. Elle est notamment équipée d'un Rétinographe, en partie financé par Saint-Flour Communauté, et d'un Champ visuel.

Pour la consulter, votre médecin devra vous prescrire une consultation, c'est également lui qui réalisera l'ordonnance suivant les préconisations indiquées par l'orthoptiste si vous devez bénéficier de lunettes.

Outre les médecins, elle est également en contact régulier avec les ophtalmologues auprès desquels elle orientera les patients si besoin, dans des délais plus réduits, et avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental) pour les enfants, si nécessaire.

« Tout est fait pour être à l'écoute des patients et leur permettre de bénéficier de soins visuels ».

POUR PRENDRE RDV :

www.gpsante.fr

04 71 60 39 90 (mardi matin)
Adresse : Pôle territorial de santé intercommunal, 2 rue du Dr Mallet, 15100 Saint-Flour

LA SANTÉ SUR LE BASSIN DE L'EST CANTAL EN QUELQUES CHIFFRES

Indicateurs socio-économiques

27,8% de la population a + de 65 ans.

41,9% des +75 ans vivent seuls.

Taux de pauvreté important notamment chez les -30 ans (16,9%).

53,8% de ménages fiscaux non imposables.

Peu de pollution de l'air, bon maillage d'acteurs du « lien social »...

Santé des jeunes

Comportements à risque à la hausse (consommation d'alcool et risque routier) et problématiques autour de la santé sexuelle.

Santé mentale

Taux de suicide plus élevé qu'en Région (39,4/100 000 personnes contre 24,6/100 000 personnes en Région), notamment chez les jeunes. La précarité et l'isolement sont identifiés comme facteurs de risque.

1,7% de la population souffriraient d'affections psychiatriques. C'est moins qu'aux niveaux national et régional, mais il y a un défaut de diagnostic et de prise en charge.

Santé des aidants

48% déclarent avoir des problèmes de santé.

31% délaissent leur santé.

Prévention et dépistage

Taux de dépistage organisé des cancers plus faible que dans les départements de Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et dans la Région.

Mammographies en augmentation régulière.

LES OBJECTIFS IDENTIFIÉS DANS LE PROCHAIN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Au terme de l'expérience acquise à travers les nombreuses actions déjà mises en place avec le 1^{er} CLS, les orientations pressenties pour 2023-2026 :

LES AXES

- 1 Renforcer l'offre de soins et de santé**
 - Continuer à agir pour l'accueil et l'installation des professionnels de santé
 - Développer des conditions d'exercice favorables
 - Accompagner le développement de l'offre spécialisée
- 2 Promotion de la santé**
 - Développer un Conseil Local de Santé Mentale
 - Agir en Santé précarité
 - Agir en Santé environnement
- 3 Éducation à la santé et prévention**
 - Santé des jeunes
 - Prévention des cancers
 - Sport/santé, alimentation
- 4 Santé des seniors**
 - Santé des aidants
 - Parcours de santé des seniors
 - Développer des environnements favorables au bien vieillir

AXE TRANSVERSAL

- Ingénierie au service du territoire
- Coordination et animation territoriale



Trois projets de construction ou extension de maisons de santé sont en cours à Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort et Valuégols

Offre de soins

Notre territoire est correctement maillé de professionnels du premier recours mais une vigilance particulière est à porter sur les chirurgiens-dentistes, les kinésithérapeutes et les spécialités paramédicales. La population de professionnels médicaux libéraux est fragile. L'offre de santé mentale est limitée. Le lien entre les établissements médico-sociaux et les médecins libéraux est à développer pour fluidifier les parcours de soins. La prévention est à développer à destination des jeunes et en matière de santé précarité et de santé mentale.

Affections Longue Durée

29,5% de la population de + de 17 ans porteur d'une Affection Longue Durée (diabète de type 1 et 2, tumeurs et affections malignes, maladies et insuffisances cardiaques...).